

Appel à candidature Prix de thèse de la Fédération des MSH de Bourgogne et de Franche-Comté

Edition 2026

Objectifs du prix

La Fédération des MSH de Bourgogne et de Franche-Comté met en place des actions communes pour soutenir la recherche, notamment des jeunes chercheur·euses issu·es des laboratoires fédérés. Dans cette perspective, le *Prix de thèse* vise à valoriser les travaux de recherche interdisciplinaires des jeunes chercheur·euses, via une aide à la publication des travaux ou à l'organisation d'une manifestation scientifique.

Modalités de l'appel à candidature et du règlement d'attribution du prix

L'appel à candidature concerne les jeunes chercheur·euses qui ont soutenu leur doctorat à l'UBE ou à l'UMLP entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025, dans les écoles doctorales DGEP, LECLA, SEPT ou ES (pour le LEAD, le LINC et Chrono-Environnements uniquement).

Deux lauréat·es seront récompensé·es dans le cadre de cet appel. La gratification pour chacun·e se monte à 1500 € max., destinés à soutenir la valorisation de sa recherche doctorale par la publication scientifique (frais de mise en page et d'impression, frais de relecture, frais de publication) ou par l'organisation d'une journée d'étude, d'un séminaire, ou d'un workshop (frais de déplacement, d'hébergement, de restauration des conférenciers). La gratification devra être engagée avant fin novembre 2026.

Les candidat·es fournissent un dossier en français comprenant :

- Un projet de 8 000 caractères (espaces compris), maximum :
 - o incluant le résumé de la thèse
 - o présentant les objectifs du projet de publication ou de manifestation scientifique
 - o le caractère interdisciplinaire et innovant de la recherche
 - o l'importance et pertinence du projet dans le parcours du candidat ou de la candidate
 - o le niveau d'élaboration/maturité du projet
 - o l'adéquation entre les moyens demandés et les besoins du projet,
- un *curriculum vitae* court (2 pages maximum) qui mettra l'accent sur la richesse du parcours (publications, participation à des évènements scientifiques, insertion dans les réseaux...)
- le rapport de soutenance de la thèse

À noter que le jury se réserve le droit de réclamer en complément du dossier la thèse en PDF, lors de la phase de pré-sélection. Les candidat·es concerné·es recevront alors un mail en ce sens.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **9 janvier 2026 à 14h**.

Le jury de classement des candidat·es et d'attribution du Prix est composé des membres du Comité d'orientations scientifiques de la Fédération des MSH de Bourgogne et de Franche-Comté et des directeur·rices ou d'un·e représentant·e des écoles doctorales concernées.